



COMMUNE
DE

Saint-Christophe-du-Ligneron
85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 2 Décembre 2019 à 20 h.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Michel QUAIREAU, Émilie BOCQUIER, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Florent JOURDAN, Marie-Ange FOUQUET, Auguste GUILLET, Patrick CHANSON, Isabelle AVERTY, Sébastien SEGRET, Henri DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ, Malik RABIA et Michelle REGEASE.

Absentes et excusées : Mmes et MM. Jean-Claude BIRON (pouvoir à Thierry RICARDEAU), Sylvia GUIHOT (pouvoir à Émilie BOCQUIER), Nadia RABREAU, Olivier ABILLARD (pouvoir à Patrick CHANSON), Mathilde BRIAND (pouvoir à Nadia RABREAU) et Maryse COUGNAUD.

Absent : M. Jean-Christophe RAGUET.

Secrétaire de séance : M. Michel QUAIREAU.

Le compte-rendu de la réunion du 4 Novembre 2019 est approuvé.

↳ **Intervention de TRIVALIS - Site Trivalandes**

Interventions de TRIVALIS, Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, de :

☞ **Monsieur Hervé ROBINEAU**, Président de TRIVALIS, rappelle à l'Assemblée le rôle, les compétences et l'organisation de ce syndicat et présente ce projet d'aménagement d'un module de production de CSR (Combustibles Solides de Récupération) sur le site de Trivalandes.

Mesdames Nadia RABREAU et Maryse COUGNAUD arrivent à 20 h 17.

☞ **Monsieur Erwann CALONNEC**, Directeur Général des Services, explique que le développement d'une filière CSR de refus de TMB répond à trois grands enjeux majeurs :

- Augmenter la part de valorisation matière des déchets aujourd'hui enfouis (réduction des tonnages à enfouir d'environ 26 000 tonnes / an),
- Maîtriser les augmentations financières liées à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et au coût d'exploitation des ISDND,
- Préserver les capacités de stockage en ISDND.

L'engagement vers le CSR découle d'une véritable stratégie politique à moyen voire à long terme, en effet les coûts immédiats sont défavorables au CSR par rapport à l'enfouissement et à l'incinération. Il explique également la faisabilité de la construction neuve de ce module de production, l'implantation globale sur le site, la comparaison financière en investissement et en fonctionnement, ainsi que le planning prévisionnel des travaux. La mise en service est prévue pour l'automne 2022.

☞ Monsieur Olivier ANDRÉ, chef du Service Technique, présente l'état des lieux de l'accès actuel Route de l'Ardoisière et plusieurs propositions d'un futur accès dans le cadre du projet de module CSR en raison d'une évolution du trafic à la hausse (moyenne 2018 : 34 camions/jour - prévisionnel avec CSR : 64 camions/jour).

Seule la majorité pose des questions avec les réponses suivantes :

- Quel aspect a le CSR ? Il est sous forme de poudre, à fine granulométrie. Il sera prochainement déposé un échantillon en mairie,
- Projet de contournement ? Seule la partie finale (Ardoisière - site) est prise en compte par Trivalis, le contournement relevant de la compétence du Conseil Départemental,
- Respect de l'interdiction des poids lourds desservant Trivalandes de traverser le centre-bourg : Monsieur le Maire rappelle que lorsqu'un écart lui est signalé ou lorsqu'il le constate lui-même, il en informe Trivalis qui rappelle les obligations aux transporteurs, avec pénalités appliquées. Certains élus ont des avis opposés quant au niveau de respect de cet engagement. Monsieur Henri DE LA ROCHE SAINT ANDRÉ nous informe connaître les camions qui ne respectent pas cette consigne. Monsieur le Maire, comme il l'a déjà fait, lui rappelle que c'est de la responsabilité d'un élu, tout particulièrement, de l'en informer. Une information de Trivalis va être passée pour faciliter la reconnaissance des camions se rendant réellement à Trivalandes. En effet, des signalements ont déjà été faits sans qu'ils soient justifiés.
- Impact financier sur l'indemnité perçue par la commune ? Monsieur le Maire demande, dans le but d'une parfaite visibilité pour la future équipe municipale, qu'une prospective soit faite sur les prochaines années. Ce sera réalisé par Trivalis et Monsieur Hervé ROBINEAU souligne l'impact positif pour les finances de la commune grâce à cet investissement d'environ 15 M€ au travers des recettes de taxe foncière et d'aménagement.

☞ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, l'attribution de compensation définitive pour l'année 2019**, pour notre commune, **d'un montant de 39 164,34 €**.

☞ ÉCONOMIE ET FINANCES

➤ Décisions modificatives

☼ ZAC Multisites : Suite à une demande de la Sous-Préfecture des Sables d'Olonne, contrôle de légalité, le Conseil Municipal **décide de modifier la délibération n° 17-9-2019 en date du 7 Octobre 2019** en raison d'une affectation erronée du compte, comme suit : **166 au lieu du 1641**. Résultat du vote à main levée : 20 votants, 18 pour et 2 abstentions.

☼ Budget Principal :

- en raison de **crédits insuffisants à un article par commission du budget 2019**, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'effectuer une modification interne**, comme suit :

Section de Fonctionnement - En recettes

- | | |
|--|---------------------------|
| - Article 6419 Remboursement arrêt travail | - 2 950,00 € Personnel |
| - Article 6419 Remboursement arrêt travail | + 2 950,00 € Vie Scolaire |

- en raison de **crédits insuffisants à certains articles du budget 2019**, le Conseil Municipal **décide d'inscrire des crédits supplémentaires, par décision modificative**, comme suit :

Section de Fonctionnement - En dépenses

- | | |
|--|----------------------------------|
| - Article 6411 Rémunérations Personnel titulaire | 3 000,00 € Vie scolaire Loustics |
| - Article 6411 Rémunérations Personnel titulaire | 500,00 € Vie scolaire Jeunesse |
| - Article 6338 Cotisations | 300,00 € Vie scolaire Jeunesse |
| - Article 6453 Cotisations | 1 000,00 € Vie scolaire Loustics |
| - Article 6411 Rémunérations Personnel titulaire | 17 800,00 € Personnel |
| - Article 6451 Cotisations | 2 400,00 € Personnel |

- Article 6453 Cotisations	3 000,00 € Personnel
- Article 6534 Cotisations	1 000,00 € Elus
TOTAL	30 000,00 €
<u>Section de Fonctionnement - En recettes</u>	
- Article 7478 Subvention CAF	15 000,00 € Vie Scolaire Loustics
- Article 73223 FPIC	15 000,00 € Divers
TOTAL	30 000,00 €

Résultat du vote à main levée : 20 votants, 18 pour et 2 abstentions.

↳ URBANISME ET ENVIRONNEMENT

↳ SYDEV - Groupement d'achat d'électricité

Messieurs Jacques RIGALLEAU et Sébastien SEGRET prennent la parole et nous expliquent le fonctionnement de ce groupement d'achat d'électricité.

Dans le cadre de ce groupement, coordonné par le SYDEV, une activation de la clause d'optimisation du prix pour les lots 2 (Éclairage public) et 3 (Bâtiments et divers compteurs) a été effectuée et grâce à celle-ci, le prix de fourniture d'électricité a diminué pour l'année 2019.

En effet, le montant reversé à la Commune représente 1 281,89 € pour le lot 2 et le montant déduit sur la facture de Juin est de 457,38 € pour le lot 3.

↳ VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

↳ Conseil d'école du Mardi 5 Novembre 2019

Madame Émilie BOCQUIER donne lecture du compte rendu de ce conseil d'école, notamment certains points :

- Élections des 4 représentants des parents d'élèves et 4 suppléants, 42,65 % de participation,
- Modification du règlement concernant la scolarisation des enfants de 3 ans,
- Bilan du nombre d'élèves à la rentrée : 94 avec une prévision à 88 pour la prochaine rentrée,
- Questionnement sur le système intrusion confinement PPMS. Une formation est prévue prochainement avec les enseignants.
- Demandes à la municipalité : nouvel ordinateur Direction, enceinte portable, installation du panneau de basket (reste 2019), installation porte-manteaux sous le préau.

↳ POLICE MUNICIPALE

↳ Acquisition d'un véhicule

Après accord des trois communes (St Christophe, Falleron et Froidfond), le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'acquisition d'un nouveau véhicule d'occasion pour le policier municipal et accepte la proposition d'AMEAS de Challans, pour un véhicule Citroën Jumpy, avec un kilométrage de 46 000 kms, au prix de 15 480 € TTC.** Cette dépense sera inscrite sur le budget principal 2020.

↳ Cession du véhicule actuel

Après accord des trois communes (St Christophe, Falleron et Froidfond), le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, la cession du véhicule actuel Renault Kangoo du policier municipal et accepte l'offre de la Mairie de Froidfond, au prix de 4 000,00 € TTC.** Cette recette sera inscrite sur le budget principal 2020.

↳ PERSONNEL COMMUNAL

➤ Protection sociale complémentaire - Adhésion à la convention de participation et fixation du montant de la participation de la collectivité

Monsieur le Maire rappelle la **délibération du Conseil Municipal n° 21-8-2018 en date du 10 Septembre 2018**, décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence, engagée par le Centre de Gestion conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984, pour la **passation d'une convention de participation dans les conditions prévues au II de l'article 88-2 de cette même loi, pour le risque « prévoyance »**.

Vu la décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de retenir **l'offre de TERRITORIA MUTUELLE**, avec avis favorable du Comité Technique Paritaire du 20 Juin 2019, dans les conditions ci-dessous :

☞ Garantie 1 : maintien de salaire avec prise en compte ou non, en tout ou partie du régime indemnitaire : de 0,75 % à 0,76 % TTC,

☞ Garantie 2 : invalidité (indemnité journalière à hauteur de 90 % TIN+ NBI) : 0,52 % TTC.

☞ Garantie 3 : perte de retraite consécutive à une invalidité à hauteur de 90 % : 0,26 % TTC.

☞ Garantie 4 : décès (100% TIN + NBI annuel) 0,26 % TTC,

et vu les avis du Comité Technique Paritaire, lors de sa réunion du 7 Novembre dernier, qui a émis :

- pour le Collège des représentants du personnel : défavorable à la majorité de ses membres (contre 5, pour : 2). Les représentants regrettent que le montant de la participation employeur soit inférieur à 10 € bruts.

- pour le Collège des représentants des collectivités : favorable à l'unanimité de ses membres, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'adhérer à la convention de participation pour le risque « prévoyance » au bénéfice de l'ensemble de ses agents avec le prestataire TERRITORIA MUTUELLE, via une convention d'adhésion tripartite, et fixe le montant de la participation financière de la collectivité à 5 € par agent et par mois sur la base d'un temps complet.**

↳ DIVERS

Monsieur le Maire évoque les 3 récompenses suivantes. Elles ont d'autant plus de valeurs qu'elles marquent la reconnaissance de tiers, extérieurs à la commune (CAUE, CAF et Conseil Départemental), et ce, dans des domaines très variés : l'environnement, la jeunesse et l'associatif.

De plus, elles ont en commun d'être le fruit de réflexions et d'actions communes, concertées entre les citoyens, le personnel communal et les élus :

➤ Prix départemental « Paysage de votre Commune »

Monsieur le Maire et Monsieur Auguste GUILLET nous font part de ce prix départemental que la commune a reçu dans le cadre du « Paysage de votre Commune ». Il est le fruit de constants progrès depuis des années et fait suite au prix d'encouragement décerné en 2014. Cet été, la commune a été audité à 2 reprises. Le plan du parcours, avec le Parc des Abras au centre, est projeté. Puis nous avons reçu l'information selon laquelle nous allions recevoir un prix le 14 novembre avec un rapport soulignant la place grandissante laissée aux espaces verts, l'implication très tôt dans la lutte contre les phytosanitaires et l'étroite concertation entre le personnel et les élus.

En recevant ce prix départemental avec 4 autres communes de Vendée, sans passer pour notre part par le stade intermédiaire, le Prix du Territoire, ceci nous autorise à concourir dès 2020 pour le concours de la 1^{ère} fleur.

➤ CAF - Prix initiative Jeunes Vendée

Madame Émilie BOCQUIER nous fait part que 4 représentants des jeunes sont allés expliquer le projet de l'Ado'Space devant un jury de la CAF, accompagnés de Monsieur le Maire. Ils ont parlé des moyens financiers et humains mis en place depuis un an pour cette réalisation : appel aux dons, ateliers travaux avec la Bricoterie, etc... Les jeunes ont remporté le prix initiative Jeunes Vendée et un montant de 2 000 €. Les élus remercient les jeunes Ligneronnais pour leur participation et les félicitent pour leur victoire.

➤ **Label « Commune Vendée Double Cœur »**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part du prix reçu d'un montant de 2000 € reçu pour notre commune pour son implication dans le domaine associatif.

➤ **Aménagement carrefour Place de l'Église**

Monsieur le Maire nous informe que l'aménagement présenté en conseil le 7 Octobre dernier et diffusé dans le dernier bulletin doit malheureusement être modifié suite au refus de la direction de l'Agence Routière Départementale (ARD) de La Roche sur Yon.

Un nouvel aménagement est présenté, n'incluant pas un mini rond-point mais essentiellement un marquage zébré au sol et une signalétique accentuée.

Ceci présentera au moins l'avantage d'être moins coûteux de moitié et cette solution, cette fois validé par l'ensemble de l'ARD, pourra être testée pendant quelques mois.

➤ **Spectacle de magie du 24 Novembre 2019**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part du spectacle annuel gratuit, proposé aux enfants de notre commune, dont le thème était la magie et les clowns. Celui-ci a réuni plus d'une centaine de personnes et s'est conclu par un goûter.

➤ **Marché de Noël :**

- **EHPAD le 7 Décembre 2019**

Madame Nadia RABREAU nous informe et invite à participer à ce traditionnel rendez-vous organisé par le personnel de l'EHPAD. Il rassemble des exposants autour des résidents, ravis de cette animation et de rencontrer du monde.

- **Comité des Fêtes le 14 Décembre 2019**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part du marché de Noël organisé par le Comité des fêtes de Saint Christophe du Ligneron, qui se déroulera sur la cour de l'ancienne école et dans la salle polyvalente. Celui-ci débutera à partir de 14 heures, réunira une trentaine d'exposants et se conclura par un concert du groupe Dixieland.

➤ **Valorisation de l'Ado'Space le 11 Décembre 2019**

Madame Émilie BOCQUIER prend la parole et nous fait part que depuis le début d'année 2019, c'est environ 35 jeunes qui ont œuvré à la création du foyer des jeunes. Après des travaux de rénovation et un nouvel aménagement, nous pouvons aller découvrir ce nouvel espace. En invitant les partenaires, les élus, le personnel communal et leurs familles, les jeunes veulent nous montrer ce beau résultat. Rendez-vous à 18 heures 30, à l'Ado'Space, pour un moment convivial.

➤ **Inauguration de la Résidence Guéron-Rigalleau du 25 Novembre 2019**

Monsieur le Maire rappelle ce moment organisé par le constructeur et bailleur Vendée Logement. Il a rassemblé en toute simplicité, autour du Président Jacques ROCHER, de nouveaux résidents, des voisins invités, des entreprises (17 sur 20 sont vendéennes), du personnel et des élus. La visite organisée de la résidence a permis de découvrir deux appartements de qualité, fonctionnels et un cadre de vie aéré et des cheminements intéressants entre chaque bloc.

Le parking public va bientôt être réceptionné et tracé.

➤ **Distribution colis de Noël du CCAS**

Madame Nadia RABREAU nous informe que, comme chaque année, les colis seront préparés par les membres du CCAS et distribués aux personnes de plus de 80 ans.

➤ **Vœux de la municipalité : 17 Janvier 2020**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part de la date des vœux de la municipalité qui sera le 17 Janvier prochain à 19 heures.

↳ QUESTIONS DIVERSES

➤ Point sur les problèmes d'éclairage public

Monsieur Jacques RIGALLEAU signale qu'une demande de dépannage a été sollicitée auprès du SYDEV pour une intervention sur 2 candélabres en panne (Plan d'eau des Abras et 6 Rue de l'Ermitage).

➤ Passeport civique

Madame Nadia RABREAU nous fait part de ce passeport civique pour les enfants de CM2 pour un coût de 200 € par an. Madame Émilie BOCQUIER souhaite que ce projet soit étudié à la commission Vie Scolaire, pour le budget 2020.

➤ Point sur les actes de délinquance

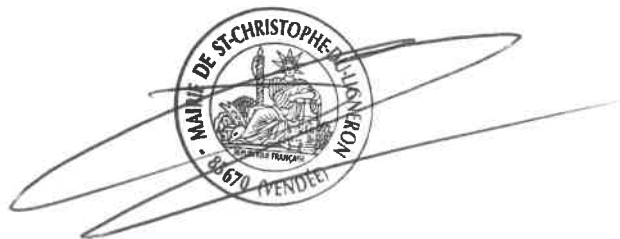
Monsieur le Maire a le plaisir de nous informer qu'après une longue enquête menée par la Gendarmerie, en concertation avec la municipalité, deux délinquants mineurs ont pu être identifiés et les objets des vols de 18 voitures (vol à la roulotte) ont été retrouvés et rendus à leurs propriétaires.

Il rappelle que des faits d'un autre ordre, rappelés sur le dernier et récent affichage publique, subsistent et sont accomplis par d'autres personnes.

Il nous informe qu'il a invité le 13 Décembre prochain les membres de la participation citoyenne à échanger, en présence du Capitaine Vincent LORIOUX et de l'Adjudant-Chef Mickaël GAILLEMARD de la Brigade de Challans-Palluau, ainsi que de Jérémy CHASSERIEAU, policier municipal.

Séance levée à 22 h 16.

Pour extrait, Affiché le 10 Décembre 2019
Le Maire, Thierry RICHARDEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 2 Décembre 2019 à 20 h 30.